



Enseignante ou enseignant en philosophie

Collège Lionel-Groulx

📍 100 Rue Duquet, Sainte-Thérèse, Québec J7E 3G6

👤 1 Poste disponible

📅 Expire à l'externe le : 23 février 2025

DESCRIPTION DU POSTE

Enseignante ou enseignant en philosophie

| LES DÉFIS QUI VOUS ATTENDENT |

Nous sommes à la recherche de personnes disponibles rapidement pour la session d'hiver 2025 (besoins potentiels à venir) ainsi que pour constituer une banque de candidature.

Vous souhaitez mettre votre passion au service d'une formation qui éveille, en chaque étudiant, le désir d'apprendre et de réussir.

Nous aimerions vous rencontrer en entrevue de sélection prochainement.

De façon plus spécifique, la personne assume les responsabilités suivantes:

- Planifier, préparer et dispenser les activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation, de même que concevoir le contenu et le déroulement des cours;
- Développer de nouvelles stratégies d'enseignement et accompagner les étudiants dans leurs apprentissages;
- Participer à la vie départementale et au partage de pratiques.

| ENSEIGNER AU COLLÈGE LIONEL-GROULX |

- C'est participer à l'offre d'une formation reconnue et de qualité à travers 31 programmes pour une population étudiante de plus de 6000 étudiants.
- C'est transmettre sa passion et travailler au sein d'une équipe dévouée de personnel enseignant, professionnel et de soutien, prête à vous accueillir (accès à un programme d'insertion professionnelle).
- C'est adhérer aux principes fondamentaux de la réussite éducative, comme la richesse de la relation pédagogique, le plaisir d'apprendre et de transmettre ses connaissances et la capacité de s'adapter au contexte d'apprentissage de chacun.

| EXIGENCES |

- Détenir un B. philosophie OU M. en philosophie OU doctorat en philosophie.
- Personne reconnue pour ses habiletés pédagogiques, ainsi que sa capacité à communiquer et à collaborer.
- L'expérience en enseignement est un atout.
- Maîtrise supérieure du français oral et écrit.

| INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES |

- Échelle salariale: de 54 661 \$ à 105 266 \$ selon l'expérience et la scolarité.
- Vous pouvez consulter la convention collective pour connaître les conditions de travail : [Convention collective \(fneeq.qc.ca\)](http://fneeq.qc.ca)

| PROCESSUS D'EMBAUCHE |

Le personnel du Collège doit postuler via l'intranet dans l'onglet postes internes.

Le Collège Lionel-Groulx remercie toutes les personnes de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec celles retenues. // Si vous soumettez votre candidature, vous ferez aussi partie de notre banque de candidatures pour enseigner. Votre candidature sera conservée sur une période d'un an.

Le Collège applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités ethniques et visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour favoriser l'application de notre programme, nous suggérons aux candidats et candidates de nous indiquer s'ils ou elles font partie d'un de ces groupes. Des mesures d'accommodement pourraient être offertes sur demande, lors du processus de sélection, pour les candidats et candidates ayant des besoins particuliers. /



Type d'emploi :
Contrat



Quarts de travail :
Jour



Emplacement
Sur les lieux du travail



Salaire :
54 661,00 \$ - 105 264,00 \$ CAD Par an



Syndiqué :
Oui

Documents requis

✔ CV

Documents facultatifs

✔ Lettre de motivation

Renseignements utiles pour les candidates ou candidats provenant de l'extérieur du Québec et désirant travailler au CLG

Il n'est pas nécessaire d'avoir un diplôme d'étude québécois, mais vous devez avoir obtenu une évaluation comparative délivrée par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

<https://www.quebec.ca/immigration/travailler-quebec/faire-reconnaitre-competences-acquises-etranger/obtenir-evaluation-comparative>

AVANTAGES



Contribuer au développement du système de l'éducation



Conciliation travail vie personnelle



Programme d'insertion professionnelle



8 semaines de vacances par année



Reconnaissance des années de service



Remboursement d'activités de formation et perfectionnement



Régime de retraite (Retraite Québec)



Programme d'aide aux employés (PAE)



Salle d'entraînement



Activités sociales organisées par l'entreprise